



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

**Concours : CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)**

CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE REMUNÉRATION (CAER)

Section : EPS

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Mme Carole Sève, présidente du jury, IGESR

INFORMATIONS GENERALES

CAPEPS Interne

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS :	80
---	-----------

	Composants	% H/F	ADMISSIBLES	% H/F	ADMIS	% H/F
Femmes	285	26%	56	27%	24	30%
Hommes	798	74%	148	73%	56	70%
TOTAUX	1083		204		80	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS :	20
MOYENNE DU DERNIER ADMIS :	15,28
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS :	17,03
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE	14

CAER

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS :	120
---	------------

	COMPOSANTS	% H/F	ADMISSIBLES	% H/F	ADMIS	% H/F
Femmes	158	29%	70	29%	38	32%
Hommes	392	71%	174	71%	82	68%
TOTAUX	550		244		120	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS :	19,25
MOYENNE DU DERNIER ADMIS :	12,58
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS :	15,85
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE	9,5

CAPEPS

EPREUVE ECRITE

MOYENNE GENERALE	9,35
MOYENNE DES CANDIDATS ADMISSIBLES	16

EPREUVE ORALE

MOYENNE GNERALE	13,56
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS	17,03

MOYENNE GENERALE (écrit + oral) CANDIDATS ADMIS	16,95
---	-------

CAER

EPREUVE ECRITE

MOYENNE GENERALE	9,21
MOYENNE DES CANDIDATS ADMISSIBLES	13

EPREUVE ORALE

MOYENNE GENERALE	12,88
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS	15,85

MOYENNE GENERALE (écrit + oral) CANDIDATS ADMIS	15,31
---	-------

AVANT PROPOS

Le concours interne de recrutement de professeur d'éducation physique et sportive et le concours pour l'accès à l'échelle de rémunération s'adressent à des enseignants disposant déjà d'une expérience professionnelle. Les épreuves et les sujets proposés sont conçus de façon à permettre aux candidats de valoriser leurs acquis professionnels. Ils les invitent à s'appuyer sur leurs expériences et à les questionner pour faire des liens entre pratique et théorie, et à s'interroger sur les élèves, sur l'EPS et sur le système éducatif. La capacité des candidats à travailler en équipe est également un élément de leur évaluation. Les épreuves permettent d'apprécier, de manière complémentaire, les compétences professionnelles du référentiel du métier du professorat (cf. Tableau page suivante). Le programme des épreuves est disponible sur le site devenirenseignant.gouv.fr.

Ce rapport est écrit en pensant à la fois aux candidats de la session 2022 et à ceux de la session à venir. La description des attentes du jury dans les différentes épreuves et les principales observations relatives aux prestations des candidats de cette année, constituent un cadre pour aider les candidats de cette session à mieux situer leurs prestations et les candidats des sessions futures à se préparer à ces concours. Ce rapport s'inscrit dans la continuité de celui de 2021, auquel j'invite les candidats à également se référer. Dans chacun de ces rapports figurent des exemples commentés qui visent à mieux faire comprendre les indicateurs des différents bandeaux et les points de bascule permettant de passer d'un niveau à l'autre.

Le constat le plus saillant est la qualité des candidats se présentant à ces concours. Les préparations mises en place dans les académies permettent aux candidats d'appréhender les épreuves avec les connaissances et compétences nécessaires pour répondre aux attentes du jury. Les moyennes des candidats admissibles et admis, que ce soit pour le CAPEPS interne ou le CAER, sont élevées. Elles sont respectivement de 16,00 et de 16,95 pour le CAPEPS interne, et de 13,00 et 15,31 pour le CAER. Ces moyennes soulignent que les candidats sont aussi performants dans l'épreuve écrite d'admissibilité que dans l'épreuve orale d'admission, et que pour réussir à ces concours il est indispensable de se préparer efficacement sur ces deux facettes.

Au vu de la difficulté de ce concours, je tiens à féliciter les candidats admis pour leurs excellents résultats. Je comprends également la déception des candidats qui n'ont pas été admis, je les encourage à se représenter, et leur souhaite bonne chance pour une prochaine session.

Je terminerai ce propos introductif en remerciant l'ensemble des membres du jury pour leur engagement et leur professionnalisme.

Carole Sève, IGESR

Présidente du concours

Compétences professionnelles	Épreuve d'admissibilité	Épreuve d'admission	
		Partie 1	Partie 2
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation			
Faire partager les valeurs de la République	+	+	+
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	+	+	+
Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	+	+++	
Prendre en compte la diversité des élèves	+	+++	+
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	+		+
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	+	+	++
Maîtriser la langue française à des fins de communication	Écrit	Oral	Oral
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		+	
Coopérer au sein d'une équipe	++		++
Contribuer à l'action de la communauté éducative			++
Coopérer avec les parents d'élèves			+
Coopérer avec les partenaires de l'école			+
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			+++
Compétences communes à tous les professeurs			
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	+	++	
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		+	+
Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	+	+++	
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	+	++	
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		++	

Répartition des compétences professionnelles appréciées par les épreuves du concours CAPEPS interne et du CAER

Épreuve d'admissibilité

Les enjeux de l'épreuve écrite du CAPEPS interne de la session 2022 demeurent identiques à ceux des années précédentes. Lors de cette première épreuve, les candidats sont invités à rédiger des propositions d'actions qui témoignent de leur capacité à :

- analyser un contexte singulier pour construire un enseignement cohérent et adapté,
- construire et mettre en œuvre une démarche d'enseignement au service des apprentissages de tous les élèves,
- coopérer au sein de différents collectifs professionnels en EPS et au sein de l'établissement pour l'organisation de l'EPS et de l'AS.

Le jury est sensible à cette dernière compétence qui doit demeurer un axe fort de leur préparation au concours.

1. Le sujet

Le préambule du programme d'éducation physique et sportive du lycée général et technologique stipule « L'éducation physique et sportive du lycéen prend appui sur les compétences développées à l'école primaire et au collège [...]. Elle est l'occasion d'une meilleure connaissance par l'élève de ses possibilités et d'une véritable éducation à faire des choix. »

Dans le contexte de l'établissement proposé en annexe et en référence aux programmes d'EPS, vous présenterez, en les justifiant au regard de cet enjeu, des propositions :

- de choix didactiques et pédagogiques dans votre enseignement pour une des deux classes décrites ;
- pour l'organisation collective de l'enseignement de l'EPS et/ou de l'AS dans cet établissement.

2. Analyse du sujet de la session 2022

2.1. Analyser et définir les mots clés

Si le jury n'attend pas des candidats une méthodologie codifiée en termes de composition écrite, il est toutefois nécessaire de définir et relier les notions clés du sujet en vue d'établir une réponse précise à la question posée. Les définitions peuvent être tirées de références issues de la littérature scientifique et professionnelle ou bien faire appel au bon sens des candidats pour être plus ancrées dans le sujet.

“L'éducation physique et sportive du lycéen prend appui sur les compétences développées à l'école primaire et au collège”

Les candidats sont invités à restituer les programmes d'EPS pour le lycée dans la perspective de l'offre de formation du collège et de l'école primaire. Véronique ELOI-ROUX rappelle (Revue EPS, mai 2019) que les programmes de lycée permettent une "mise en cohérence de la discipline dans son cadre notionnel et, au-delà, dans sa finalité et ses objectifs". L'EPS du lycéen vient donc consolider, étayer et renforcer le parcours de formation de l'écolier et du collégien basé sur les quatre champs d'apprentissage mais également le socle commun.

Il était donc attendu des candidats une argumentation qui cible la cohérence et la mise en perspective des apprentissages.

"Elle est l'occasion d'une meilleure connaissance par l'élève de ses possibilités"

L'EPS doit permettre au lycéen de mieux situer ses ressources qu'elles soient motrices, méthodologiques ou sociales. Pour accompagner l'élève dans cette démarche, il est nécessaire de l'outiller (par l'intermédiaire de médias variés, d'indicateurs, de repères, de critères de réussite) afin de lui permettre de poser un diagnostic sur ses possibilités.

"Une véritable éducation à faire des choix."

Il apparaît nécessaire d'explicitier la nature des choix (individuels ou collectifs, tactiques, techniques, méthodologiques...) qui sont laissés aux élèves. L'autonomie de plus en plus grande laissée au lycéen doit lui permettre de s'engager de manière lucide et responsable. Dans cette optique l'enseignant accompagne et guide les élèves, mais aussi dévolue son enseignement afin de les rendre auteurs de leurs apprentissages.

2.2. Articuler les notions

Nous insistons sur la nécessité pour les candidats de s'appuyer sur les liens entre les différents mots clés du sujet dans chacune des parties de leur argumentation.

À titre d'exemple, à travers les Attendus de Fin de Lycée 2 et 3, l'enseignant d'EPS engage l'élève dans une démarche de projet individuel et collectif qui le conduit à cibler ses points forts et ses besoins en vue de faire les choix les plus opportuns pour réguler sa pratique et progresser. Cette éducation au choix s'inscrit dans un temps long et s'appuie sur les acquisitions du socle commun.

2.3. Identifier la commande du sujet

La commande du sujet prend en compte une double exigence. Le candidat doit développer, d'une part, une proposition d'action mettant en avant ses choix didactiques et pédagogiques pour une des deux classes décrites, et, d'autre part, une proposition d'organisation collective de l'enseignement de l'EPS ou de l'AS dans cet établissement.

La proposition d'action centrée sur les choix didactiques et pédagogiques de l'enseignant doit révéler une démarche d'enseignement explicite qui permet à l'élève d'avoir une meilleure connaissance de ses possibilités en lien avec les choix possibles du lycéen. La pertinence de ces propositions repose sur les apprentissages et les transformations qui en découlent.

La proposition d'organisation collective peut s'envisager de plusieurs manières. L'idée principale est de montrer la place et le rôle de l'enseignant d'EPS au sein de son équipe disciplinaire mais aussi au sein de la communauté éducative et dans le système éducatif en général. Au regard du sujet, le candidat doit montrer en quoi ce travail collectif permet à l'élève de construire une meilleure connaissance de ses possibilités ainsi qu'une véritable éducation à faire des choix.

Le jury attire l'attention des candidats sur l'importance de la dimension collective du métier d'enseignant. Cette forte attente du jury du concours marque le caractère essentiel de cette dimension dans la profession. Nous invitons les candidats à explorer les multiples formes de collaboration entre les différents acteurs de la communauté éducative. Ces propositions collectives sont organisées au bénéfice des apprentissages des élèves et doivent dépasser le stade organisationnel en mobilisant chacun des acteurs.

Ces deux propositions témoignent de la cohérence du parcours de formation des élèves. Elles s'appuient sur les acquisitions antérieures et permettent au lycéen de se projeter à court, moyen ou long terme.

3. Repères pour l'évaluation des copies

3.1. Présentation de l'outil de correction

Le classement des copies s'est effectué sur la base de deux bandeaux de correction organisés en quatre niveaux pour chacune des propositions d'action.

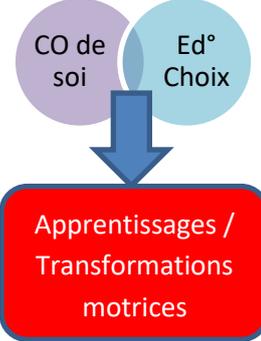
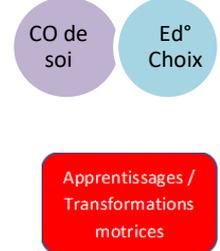
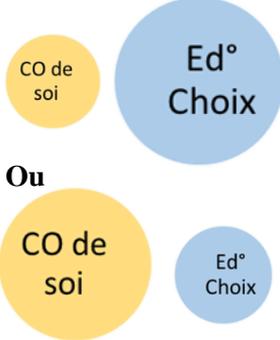
- Les indicateurs permettant d'évaluer la qualité des propositions d'action d'ordre didactique et pédagogique ont été :

- le niveau d'articulation entre les notions clés : connaissance de ses possibilités et éducation au choix dans les propositions d'action ;

- la mise en œuvre de la démarche d'enseignement au service des apprentissages (moteur, méthodologique et social), et l'engagement des élèves ;

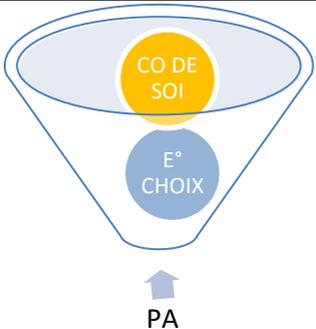
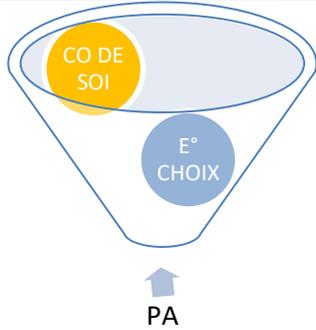
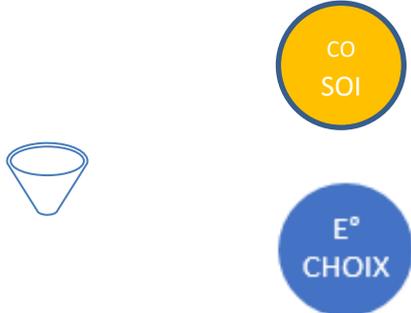
- la présentation de contenus d'enseignement (adaptés, différenciés et pertinents) ;

- l'ancrage dans le contexte au travers de choix clairement identifiés.

PROPOSITION D'ACTION (PA) CHOIX PEDA DIDA DE L'ENSEIGNANT	
<p>La PA articule connaissance de soi et éducation au choix : le candidat explicite / développe/ justifie les apprentissages qui en découlent</p> <p>CURSEUR 1 : la démarche enseignante et l'engagement des élèves Prof organisateur > élève actif - Prof concepteur > élv acteur - Prof régulateur > élv auteur</p> <p>CURSEUR 2 : La contextualisation de la PA Contexte absent > contexte décrit > contexte point d'appui</p>	
<p>La PA met en lien connaissance de soi et éducation au choix : les apprentissages sont implicites ou peu développés</p> <p>CURSEUR 1 : la démarche enseignante et l'engagement des élèves Prof organisateur > élève actif - Prof concepteur > élv acteur - Prof régulateur > élv auteur</p> <p>CURSEUR 2 : La contextualisation de la PA Contexte absent > contexte décrit > contexte point d'appui</p>	
<p>La PA revient essentiellement sur un bloc (déséquilibre entre les blocs). Le lien entre connaissance de soi et éducation au choix reste vague</p> <p>CURSEUR 1 : la démarche enseignante et l'engagement des élèves Prof organisateur > élève actif - Prof concepteur > élv acteur - Prof régulateur > élv auteur</p> <p>CURSEUR 2 : La contextualisation de la PA Contexte absent > contexte décrit > contexte point d'appui</p>	
PROPOSITION GNERIQUE	

- Les indicateurs permettant d'évaluer la proposition d'action collective ont été :

- le niveau de collaboration entre les acteurs et les apprentissages envisagés ;
- l'intérêt de cette démarche pour l'élève et les enseignants ;
- l'ancrage dans le contexte.

PROPOSITION D'ACTION (PA) COLLECTIVE / 6	
<p>La PA s'appuie sur une intelligence collective, les liens entre connaissance de soi et éducation au choix sont visibles et exploités</p> <p>CURSEUR 1 : La plus-value : <u>élèves</u> / enseignant</p> <p>CURSEUR 2 : La contextualisation de la PA Contexte absent > contexte décrit > contexte point d'appui</p>	
<p>La PA décrit la dimension collective, mais les liens entre connaissance de soi et éducation au choix sont peu explorés</p> <p>CURSEUR 1 : La plus-value : <u>élèves</u> / enseignant</p> <p>CURSEUR 2 : La contextualisation de la PA Contexte absent > contexte décrit > contexte point d'appui</p>	
<p>La dimension collective est survolée</p> <p>CURSEUR 1 : La plus-value : <u>élèves</u> / enseignant</p> <p>CURSEUR 2 : La contextualisation de la PA Contexte absent > contexte décrit > contexte point d'appui</p>	
La PA n'évoque à aucun moment une dimension collective	

- La notion de parcours de formation a également été prise en compte dans l'évaluation des candidats. Certains ont su mettre en avant le lien entre les compétences déjà acquises en primaire et au collège avec celles à développer au lycée, voire au-delà en vue d'une pratique future autonome.

3.2. Hiérarchisation des propositions d'action

Sur le plan pédagogique et didactique :

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 3 de traitement :

« Les élèves vont être en situation de match il y aura 2 joueurs, 2 coachs-arbitres. Au début du match l'enseignant va demander aux joueurs de se placer dans un profil de jeu qu'il annonce : le joueur en latéralité, le joueur en profondeur, l'accélérateur. L'élève va donc devoir remobiliser ses compétences et capacités afin d'identifier le profil de joueur qui lui correspond le plus. (...) au cours du match, si l'élève marque grâce au profil qu'il a annoncé, il marque 3 points. Si le point est marqué sans l'utilisation du profil, il marque un seul point. Une pause est effectuée à 11 points. Celle-ci permet à l'élève de faire un retour sur sa performance avec son observateur. Après discussion, l'élève peut réguler en modifiant son profil. En effet, notre élève lors de sa première partie (premier set) a pu relever de nouvelles connaissances sur soi qui lui ont permis de mieux déterminer son profil de joueur. En fin de leçon, un bilan entre observateurs et joueurs est mis en place afin de voir si l'élève a fait le bon choix. »

Cet exemple illustre un candidat qui place l'élève dans une situation de choix au regard de connaissances identifiées au préalable. Le lien se construit avec un élève acteur de ses apprentissages. Mais ceux-ci ne sont pas clairement annoncés et restent implicites ou peu développés.

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 4 de traitement :

« Afin de permettre à nos élèves de « mieux connaître » leurs possibilités et de « faire des choix éclairés pour exploiter au mieux leurs ressources », nous choisirons donc de centrer notre travail sur une recherche de ressentis par les élèves (...). L'idée sera de mettre au point avec les élèves une échelle de ressenti sous 3 angles : affectif/psychologique, musculaire, cardio respiratoire. Elle sera présentée sous forme d'une échelle graduée de 1 à 20 et permettra à nos élèves de référencer leurs ressentis en fonction des exercices tout au long du cycle, dans leur carnet d'entraînement. Prenons l'exemple d'un élève ayant choisi le thème « prise de volume musculaire » et l'exercice de développer-coucher. Dispositif (...) / objectif (...) / consignes (...) / Critères de réussite (...) / critères de réalisation (...). Après sa série notre élève inscrit ses ressentis dans son carnet d'entraînement. Au niveau psychologique " sensation d'aisance " ; au niveau musculaire : "début de tensions sur les dernières répétitions » ; au niveau cardio respiratoire léger "essoufflement". Après avoir consulté son camarade observateur sur l'amplitude du trajet moteur et la posture, il choisit d'augmenter sa charge de 10%. L'élève a établi des liens entre ses ressentis et sa pratique, ce qui lui a permis de réguler celle-ci. Afin de maintenir un niveau de réalisation motrice optimale, le trajet des bras devra rester complet, la respiration placée et une posture sécuritaire (...).

Dans cette proposition l'élève devient auteur de son apprentissage au travers de liens explicites entre des repères sur soi et des choix possibles. Le candidat met en exergue les contenus d'enseignement moteurs et méthodologiques qui découlent de cette régulation.

Au plan collectif

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 3 de traitement :

« Il me paraît donc indispensable au sein de l'équipe EPS du lycée de mettre en place une politique d'enseignement et d'évaluation commune. Celle-ci devrait permettre aux élèves d'avoir une lisibilité des critères d'évaluation quelle que soit l'APSA support. Cette information est essentielle pour que les élèves puissent se situer en vue de faire les meilleurs choix de menu possible pour le cycle terminal et notamment l'épreuve du baccalauréat (...) »

Cet exemple met en avant la cohérence d'un outil collectif : le projet pédagogique EPS. La cohérence de l'offre de formation et la lisibilité des attentes évaluatives doit faciliter les différents choix de menus d'APSA pour le cycle terminal d'un lycéen. La connaissance de son potentiel et de ses ressources s'avère ici un élément déterminant pour formaliser un choix de menus d'APSA cohérent et pertinent.

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 4 de traitement :

Nous proposons à l'équipe pédagogique EPS, mais également aux enseignants d'EPS du district UNSS la mise en place d'un livret de formation pour les Jeunes Officiels (...). Concrètement nous réunissons l'équipe pédagogique afin de définir les différents stades de la formation des officiels à l'AS (...). Les réflexions sont formalisées à travers un livret de formation retraçant les attendus en termes de compétences d'arbitrage. Afin de rendre l'élève acteur et auteur de sa formation nous lui laissons le choix de compléter celle-ci en ciblant de façon autonome les compétences à acquérir pour progresser en lien avec les attendus de la formation formalisés en quatre niveaux district, départemental, académique et national. (...). Ce livret est donc un outil collectif qui favorise la cohérence de la politique de formation des jeunes officiels. Il permet en outre à notre lycéen d'avoir un meilleur suivi de ses compétences favorisant la connaissance de ses possibilités et de ses besoins. C'est à partir de ce diagnostic mis en parallèle avec les attendus de formation que l'élève pourra réaliser les choix d'objet de formation les plus opportuns. À titre d'exemple en VTT un jeune arbitre en trial qui maîtrise les règles de l'activité (pré requis du niveau district) pourra axer sa formation sur la compétence à communiquer de façon appropriée afin de valider un niveau académique voire national (...). Ce travail pourra d'ailleurs être mis en parallèle avec celui réalisé pour l'épreuve du grand oral en insistant sur le langage verbal et non verbal inhérent à toute situation de communication (...). Nous reprenons ici l'idée soutenue par CHATONNAY et GAUDIN (Revue EPS 376,2017) pour qui le travail collectif mené par les enseignants d'EPS au sein de l'AS s'inscrit en continuité de celui mené en EPS et atteste de l'engagement d'une profession au service de l'institution et de ses valeurs.

Cet exemple permet de situer un travail collectif autour de la formation des jeunes officiels à l'AS et au sein de l'UNSS. Il conduit le lycéen à faire des choix d'axes de formation liés à la connaissance de ses compétences de juge. Il engage un travail sur des apprentissages ciblés.

3.3. Le jeu des curseurs

Une fois classée dans un niveau, la note de chaque copie a résulté du jeu de deux curseurs.

Pour la proposition d'action didactique et pédagogique :

- la démarche enseignante et l'engagement des élèves.

- l'ancrage de la proposition dans le contexte proposé.

Pour la proposition d'action collective :

- la plus-value pour les élèves et l'enseignant.
- l'ancrage de la proposition dans le contexte proposé.

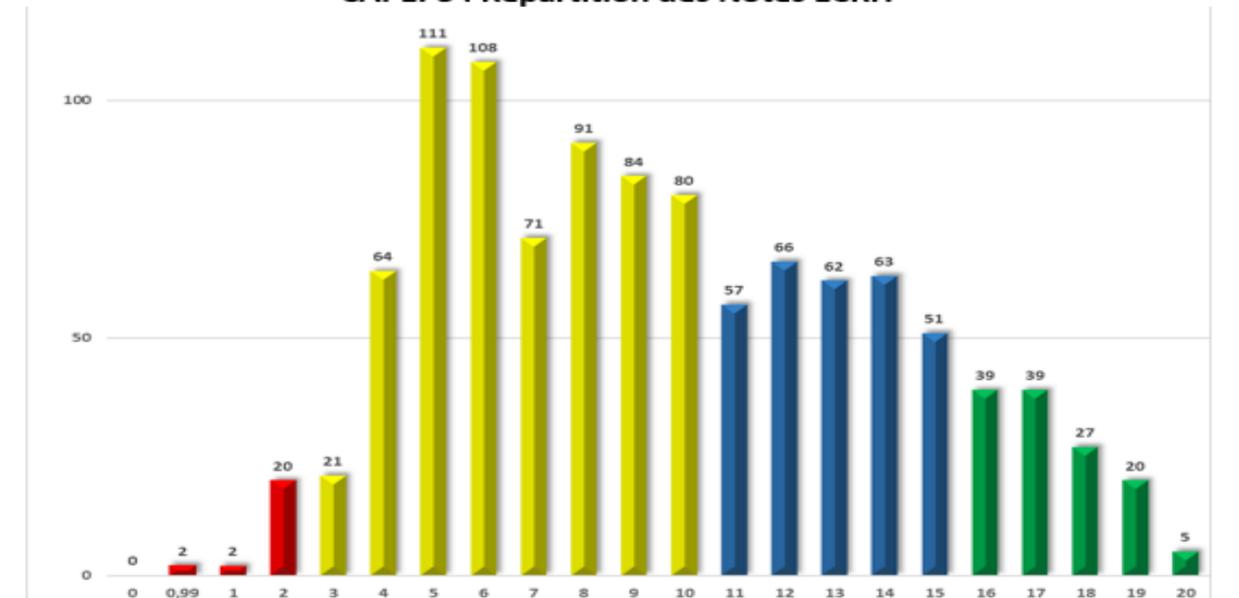
4. Conseils aux candidats :

Nous invitons les candidats à se saisir des conseils méthodologiques présentés dans le rapport 2021. Par ailleurs au regard du niveau de réponse des candidats de la session 2022 il nous semble important de rappeler les éléments suivants :

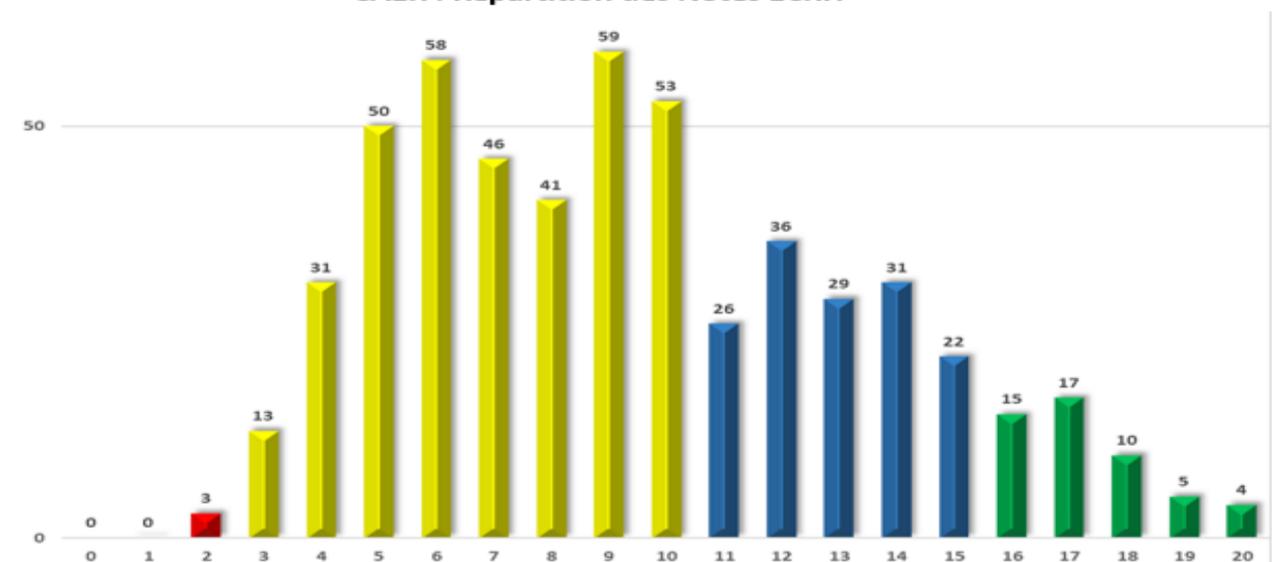
- Afin de répondre aux attentes de l'épreuve il est important de bien différencier une proposition pédagogique et didactique d'une proposition d'action collective. L'enjeu est bien de montrer deux versants différents mais complémentaires du métier d'enseignant.
- Nous invitons les formateurs et candidats à explorer avec attention la dimension collective du métier d'enseignant. Dans cette optique, il est nécessaire de visiter l'ensemble des actions, outils, et projets collectifs sur lesquels peuvent intervenir les enseignants d'EPS, à l'échelle de leur équipe pédagogique, de l'établissement, voire au-delà de l'institution au sein de la société.

Répartition des notes

CAPEPS : Répartition des Notes ECRIT



CAER : Répartition des Notes ECRIT



Épreuve d'admission

Le présent rapport est conçu dans la continuité de celui du concours 2021. Il établit le bilan de l'épreuve d'admission de la session 2022 et oriente la préparation des futurs candidats en vue de la session 2023.

1. Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury

Cette épreuve d'admission évalue le candidat dans son expertise et son engagement professionnel au service des élèves et de leurs apprentissages en EPS au sein du contexte de l'établissement présenté. Le jury attend une prise de recul et un positionnement personnel sur les enjeux du système éducatif.

Au regard du référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation, les compétences professionnelles évaluées prioritairement dans cette épreuve sont :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Faire partager les valeurs de la République

Pour faire la preuve de ces compétences, le candidat doit analyser un contexte scolaire original puis concevoir, présenter et justifier des propositions d'enseignement adaptées à celui-ci. Il s'appuie également sur les expériences de son parcours professionnel antérieur afin de se projeter dans le métier d'enseignant d'EPS.

2. Le cadre général de l'épreuve

Le dossier et la vidéo proposés décrivent d'une part un contexte réel d'établissement et d'autre part l'activité des élèves d'une classe de l'établissement, filmés lors d'une leçon d'EPS ayant pour support l'une des APSA du programme du concours.

Cette épreuve repose sur trois temps intimement imbriqués : celui de la préparation (2 heures), celui de l'exposé (20 minutes maximum) et, à la suite, celui d'un entretien avec le jury (55 minutes incompressibles).

2.1 Le temps de préparation

Deux sujets sont proposés au candidat. Ils concernent deux APSA différentes et deux contextes d'établissement différents. Chaque candidat a donc pu choisir entre une APSA dans un contexte d'établissement particulier ou une autre APSA dans un autre contexte d'établissement. Dès le début de sa préparation, les éléments sont mis à sa disposition : deux dossiers (documents papier) présentant chacun un établissement et une tablette numérique contenant deux vidéos de leçons d'EPS, chacune résumée en 7 minutes environ. Le candidat conserve ces éléments durant les deux heures de préparation.

Lors de cette session, les candidats conservaient, lors de l'exposé et de l'entretien, le document papier présentant le contexte établissement, mais pas la tablette numérique.

Toutes les APSA et donc tous les champs d'apprentissage ont été proposés lors de la session. Chaque jour, deux APSA ont été questionnées. Les sujets étaient équitablement répartis entre des contextes de collège et des contextes de lycée.

2.2 La question posée

Pour la session 2022, la question était rédigée ainsi :

“ En vous appuyant sur le dossier, la vidéo et un axe des projets qui vous semble prioritaire dans ce contexte, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous lors de la prochaine leçon d'EPS pour les élèves de cette classe ? ”

Le jury tient à souligner qu'aucune définition préétablie n'est attendue pour chacun des termes de ce libellé. Cependant, quelques orientations sont données ci-dessous afin de préciser les différents éléments de la question :

- **Dossier** : document au format papier présentant une synthèse du contexte de l'établissement, des orientations du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS, du projet d'AS, du contexte de la classe, du projet de classe, du projet de séquence d'APSA, des extraits d'une leçon d'EPS présentés sur la vidéo.

- **Vidéo** : elle présente chronologiquement des extraits d'une leçon d'EPS et permet d'observer les conditions d'enseignement et les comportements des différents élèves d'une classe.

- **Axe des projets** : il peut être sélectionné parmi les différents projets décrits dans le dossier papier, liés à l'établissement ou aux attendus institutionnels.

- **Situation d'enseignement** : elle décrit l'activité des élèves (apprendre) et l'intervention du professeur (observer-analyser-réguler) dans une situation qui peut comporter plusieurs temps d'apprentissage.

2.3 Le temps de l'épreuve (exposé et entretien) et les champs de questionnement

Le candidat dispose de 20 minutes qu'il utilise en partie ou en totalité pour réaliser son exposé sans être interrompu. Ce temps est suivi d'un entretien d'une durée de 55 minutes incompressible.

Le candidat est questionné sur différents domaines. Dans une première partie, l'entretien porte sur les éléments liés à l'enseignant dans la classe et la leçon : l'argumentation du choix d'un axe prioritaire des projets, les contenus et les stratégies d'enseignement adaptés aux transformations visées chez les élèves, les différentes modalités d'évaluation envisagées et l'analyse du système éducatif en lien avec le contexte.

Dans une deuxième partie, l'entretien prend appui sur le dossier de présentation du candidat. Ce dernier est interrogé sur son engagement, sa posture enseignante dans le système éducatif et sa capacité à se projeter avec lucidité dans le métier d'enseignant d'EPS au regard de ses expériences professionnelles.

3. L'analyse des prestations des candidats

3.1 D'une manière générale

Les candidats sont globalement bien préparés à l'épreuve. Le jury constate une amélioration sur les aspects méthodologiques de l'exposé. Les contenus d'enseignement et leur opérationnalisation dans les mises en œuvre restent un point faible.

Caractéristiques d'un bon candidat :

- Il établit des priorités pour choisir et justifier son axe.
- Il argumente ses propositions au regard de différents éléments du contexte.
- Il identifie clairement des profils d'élèves pour identifier des besoins.
- Il élabore des contenus et des stratégies d'enseignement adaptés et différenciés.
- Il fait évoluer, si besoin, sa proposition pendant l'échange pour rendre sa situation plus pertinente.

3.2 Principaux constats sur la prestation globale des candidats (exposé et entretien)

Dans chacun des axes d'évaluation, des éléments jugés prioritaires ont été identifiés pour classer les prestations. Comme indiqué ci-dessus, deux temps d'entretien sont distingués :

3.2.1 Le candidat dans la situation d'enseignement

Quatre profils de candidats ont été identifiés. Ils relèvent de quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles, chacun synthétisé par un verbe d'action, qui sont appréciés dans une approche cumulative. Des exemples figurant ci-dessous illustrent ces profils.

ANIMER : Le candidat propose une situation mettant en action des élèves, sans objectif identifié. Les éléments du dossier papier et de la vidéo ne sont pas, ou très peu, pris en compte.

Exemple illustratif :

L'axe des projets que j'ai choisi est « favoriser les progrès grâce à la coopération ».

En « vitesse-relais » classe de 4^{ème}, première séquence, ma situation d'apprentissage propose aux élèves une prise de performance sur 2 x 50m. La zone de transmission est découpée en trois zones de 5m. Le but est de réaliser la meilleure performance possible en transmettant en zone trois. Les groupes sont des trinômes. Pour des raisons de sécurité les élèves courent dans les couloirs 1,3,5. Le trio peut

changer d'organisation afin de produire la meilleure performance. Des ateliers de remédiation sont prévus. Les rôles de starter, chronométreur et secrétaire sont assurés par les élèves.

FORMALISER : Deux types de candidats se distinguent : ceux qui identifient et choisissent un ensemble d'axes en lien avec de multiples justifications, sans parvenir à établir une priorité ; et ceux qui parviennent à choisir et à justifier un axe prioritaire adapté. Dans les deux cas, les visées ne s'opérationnalisent pas dans la situation d'enseignement. La dimension méthodologique et sociale est implicite ou abordée sans lien avec la dimension motrice.

Exemple illustratif :

L'axe de formation que j'ai choisi vise à « donner du sens aux apprentissages pour favoriser la réussite et permettre les progrès grâce à la coopération ». Il est présent dans les différents projets. En effet, le projet EPS stipule qu'il est nécessaire de « donner du sens aux apprentissages », le projet d'établissement vise « la réussite de tous » et cherche à « améliorer le climat scolaire en favorisant le vivre ensemble » et un des axes du projet de classe est « collaborer pour un projet collectif ». Par ailleurs, sur la vidéo j'ai pu constater des observateurs inattentifs.

En « vitesse-relais », ma situation d'apprentissage propose aux élèves une prise de performance sur 2x30m où l'objectif est de travailler la qualité de la transmission. Le but est de réaliser la meilleure performance possible en transmettant dans la dernière partie de la zone de transmission. Celle-ci est découpée en trois zones de 5 m. Les élèves sont associés par trois : un donneur, un receveur et un observateur et doivent coopérer dans des groupes hétérogènes en leur sein. Pour assurer la sécurité, les élèves courent dans les couloirs 1,3,5. Au sein des différentes courses, et dans le but de produire la meilleure performance, le trio détermine l'ordre qui devra se stabiliser au cours de la séquence. Chaque élève doit être une fois donneur, receveur et observateur. Des ateliers de remédiation sont prévus. Les rôles de starter, chronométreur et observateur sont assurés par les élèves. Je prévois une fiche d'observation.

ENSEIGNER : Le candidat choisit et justifie un axe prioritaire adapté au contexte. Il identifie différents profils d'élèves et propose des transformations motrices et non motrices. Les apprentissages sont opérationnalisés et, pour les meilleurs candidats, différenciés. Les contenus d'enseignement dans les domaines méthodologiques et sociaux sont mis au service des apprentissages moteurs.

Exemple illustratif :

L'axe de formation prioritaire que j'ai choisi est « favoriser les progrès grâce à la coopération ». En effet, j'observe sur la vidéo des élèves en conflit ou qui ne collaborent pas pour apprendre. Je m'appuie également sur un des objectifs du projet de classe « collaborer pour un projet collectif » qui s'articule avec l'axe 2 du projet d'établissement, « améliorer le climat scolaire en favorisant le vivre ensemble ».

À partir de la lecture de la vidéo j'identifie deux profils d'élèves en « vitesse relais » :

Profil 1: le départ du receveur s'effectue sans repère ni anticipation. La transmission s'effectue de façon aléatoire.

Profil 2 : le départ du receveur s'effectue à partir d'une marque, cependant la transmission est longue et fait perdre du temps.

Ma situation d'apprentissage propose aux élèves une prise de performance sur 2x30m où l'objectif est de travailler collectivement : la construction et la stabilisation de la prise de marques pour les uns, la qualité de la transmission pour les autres. Les trinômes sont stabilisés sur l'ensemble de la séquence pour favoriser la coopération à partir d'interactions construites sur différents rôles sociaux : donneur, receveur, observateur-conseiller. Un espace dédié à la communication est prévu à cet effet. Le but est de réaliser la meilleure performance possible. La zone de transmission, conçue comme un repère d'ajustement des vitesses, est découpée en trois zones de 5m.

Les contenus d'enseignement seront différenciés :

- *Pour les élèves du profil 1, il s'agira de construire le départ du receveur au moment du passage du donneur sur la marque. Pour cela, les élèves vont devoir acquérir une posture d'anticipation. Les critères de réalisation sont : une jambe avant fléchie, un bras opposé en avant, une orientation partagée, une attention fixée sur la marque. Les observateurs situés à hauteur de la marque, valideront la qualité du départ à l'aide de ces indicateurs.*
- *Pour les élèves du profil 2, il s'agira de construire des repères et une communication pour effectuer une transmission efficace. Pour cela, le receveur devra intégrer les critères de réalisation suivants : tendre le bras au signal sonore, avec le regard orienté vers l'avant. Le donneur devra émettre un signal sonore à distance de bras du receveur. Les observateurs situés au niveau de la zone de transmission valideront le moment du signal sonore et la qualité de la transmission.*

Les interactions se font autour des observables au service des progrès de chacun. Les élèves disposent de fiches prévues et d'un outil vidéo.

ÉDQUER : Le candidat choisit et justifie un axe prioritaire pertinent par rapport au contexte. Tous les élèves apprennent, y compris ceux à besoins particuliers. Il inscrit ses propositions dans différentes dimensions du parcours de formation de l'élève pour garantir la cohérence interne à l'EPS (sur différentes temporalités : année, cycle, cursus de l'élève) et/ou la cohérence externe (AS, parcours éducatifs, interdisciplinarité...).

Exemple illustratif :

En m'appuyant sur les points saillants de la vidéo et du dossier j'ai choisi comme axe prioritaire de « favoriser les progrès grâce à la coopération » dans cet établissement où la réussite est un enjeu au vu des résultats au DNB. Ce choix me semble prioritaire, au regard des besoins de la classe de cet établissement où règne un climat conflictuel. En effet, un des axes du projet de classe est « collaborer pour un projet collectif ». Il participe à l'axe 2 du projet d'établissement qui vise à « améliorer le climat scolaire en favorisant le vivre ensemble ». Ainsi mon projet permet simultanément de répondre à un des enjeux des finalités de l'EPS et de contribuer au parcours citoyen.

En effet dans le contexte de la classe (vidéo et dossier), on note que quelques élèves sont en conflit et je remarque que le collégien allophone n'est pas pris en compte et que celui qui est en surpoids n'est pas intégré. Une majorité des élèves de la classe ne collaborent pas pour apprendre : il y a peu d'interaction, les observables ne sont pas toujours renseignés par les observateurs par manque d'intérêt ou suite à des problèmes de compréhension.

D'un point de vue moteur, j'identifie deux profils d'élèves en vitesse relais :

Profil 1 : le départ du receveur s'effectue sans repère ni anticipation, la transmission se fait de façon aléatoire.

Profil 2 : le départ du receveur est réalisé à partir d'une marque, cependant la transmission est longue et fait perdre du temps.

Au regard de mon axe de formation, il sera nécessaire par mes choix de stratégies et de contenus d'enseignement de répondre à différents besoins. À cet effet, ma situation d'apprentissage va articuler les dimensions motrices et non motrices.

Je propose une performance cible autoréférencée (par exemple, somme du 30 mètres départ arrêté du donneur et d'un 30 mètres départ lancé du receveur) au service de la réussite de tous. Je choisis un 2x30m pour répondre aux qualités physiques de tous et favoriser la répétition nécessaire aux apprentissages. L'objectif est de travailler collectivement la qualité de la transmission par la construction et la stabilisation de la prise de marques.

Les trinômes sont constitués à partir des performances individuelles pour favoriser l'ajustement des vitesses. Ils prennent également en compte les profils cognitifs afin de favoriser la compréhension. À ce propos, nous serons attentifs à l'intégration de l'élève allophone. Les groupes sont stabilisés sur l'ensemble de la séquence pour favoriser la coopération organisée par les rôles sociaux. Pour que cette coopération soit effective je prévois un espace dédié à la communication et une interdépendance des résultats au sein de la tripléte. Le but est de réaliser la meilleure performance individuelle et collective. C'est à dire : « un témoin qui ne ralentit pas dans la zone de transmission et le meilleur temps possible de l'ensemble des duos ».

Les contenus d'enseignement seront différenciés :

- *Pour les élèves du profil 1, il s'agira de construire le départ du receveur au passage du donneur sur la marque. Pour cela, il devra intégrer une posture d'anticipation. Les critères de réalisation sont : une jambe avant fléchie, un bras opposé en avant, une orientation partagée, une attention fixée sur la marque. Les observateurs situés à hauteur de la marque valideront le départ sur la marque à l'aide de ces indicateurs.*
- *Pour les élèves du profil 2, il s'agira de construire des repères et une communication pour effectuer une transmission efficace. Pour cela, le receveur devra intégrer la nécessité de tendre le bras au signal sonore, tout en maintenant son regard orienté vers l'avant et le donneur émettra un signal sonore dès qu'il sera à distance de bras du receveur. Les observateurs situés au niveau de la zone de transmission valideront ces trois critères.*

Pour réguler la transmission suivante les interactions au sein du trio se feront à chaque passage sur la base des observables. Pour guider les échanges, les élèves disposeront de fiches prévues avec des indicateurs introduits progressivement selon les besoins de chacun. Pour les observateurs en difficulté nous utiliserons l'outil vidéo avec l'utilisation du ralenti ainsi que des marqueurs pour faciliter la lecture. En tant qu'enseignant je me centrerai sur les régulations à l'intérieur de chaque groupe.

3.2.2 Le système éducatif et le parcours professionnel du candidat

Trois thématiques sont abordées et évaluées :

- Les enjeux de la discipline
- Le lien avec l'expérience professionnelle
- La collaboration au sein d'une équipe

Quatre profils de candidats ont été identifiés. Ils relèvent de quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles, chacun synthétisé par un verbe d'action, qui sont appréciés dans une approche cumulative.

- **Les enjeux de la discipline**

EVOQUER : Le candidat évoque par exemple « la socialisation des élèves grâce à l'EPS qui les confronte aux rôles sociaux ».

IDENTIFIER : Le candidat identifie la finalité de l'EPS, les objectifs généraux et l'architecture des programmes qu'il cite au collège comme au lycée.

AGIR : Le candidat articule la finalité de l'EPS, les objectifs généraux de la discipline et les attendus des programmes grâce à des exemples illustratifs. Il agit ainsi en tant qu'acteur de la discipline au service du développement de l'élève.

RAYONNER : La finalité de la discipline est perçue et opérationnalisée aux différents niveaux d'intervention (dans la classe, dans l'établissement, dans le système éducatif). En identifiant les spécificités de l'EPS au regard des autres disciplines et des différents contextes professionnels et en exploitant les connaissances des textes officiels, des différents dispositifs, et des partenariats, le candidat porte et fait rayonner les valeurs de la discipline EPS.

- **Le lien avec l'expérience professionnelle**

EVOQUER : Le candidat évoque quelques similitudes et quelques liens entre son expérience professionnelle et le métier d'enseignant d'EPS.

IDENTIFIER : Le candidat identifie les compétences acquises en lien avec le métier d'enseignant d'EPS. Il cite également certains besoins de formation.

AGIR : Le candidat précise par exemple comment son expérience auprès de plusieurs types de public lui permettra de prendre en compte les caractéristiques des élèves pour différencier son enseignement. En illustrant cette analyse par des exemples, il se projette pour agir en tant qu'enseignant d'EPS. Les besoins de formations qu'il identifie sont articulés avec cette analyse.

RAYONNER : Le candidat met en valeur son/ses expériences. En prenant du recul, il est capable de dégager ses points forts et de se projeter pour les réinvestir dans son futur métier d'enseignant. Il identifie ses besoins avec lucidité pour se mettre en perspective de développement professionnel et rayonner en tant qu'enseignant d'EPS.

- **La collaboration au sein d'une équipe**

EVOQUER : Le candidat agit seul, évoque des temps de travail en équipe sans réellement percevoir l'intérêt du collectif et sans situer son action au sein de l'institution et de la communauté éducative.

IDENTIFIER : Le candidat situe son action dans un environnement collectif en identifiant différents partenaires.

AGIR : Le candidat inscrit son action au sein d'une équipe pédagogique en illustrant par des exemples. Il agit dans le cadre d'un travail collaboratif.

RAYONNER : Le candidat se projette, en illustrant par des exemples, dans un travail collaboratif au sein de l'équipe disciplinaire, de la communauté éducative et avec des partenaires extérieurs. Il est force de proposition dans ces différentes dimensions pour rayonner et faire rayonner l'EPS et son établissement.

L'ensemble de ces éléments est synthétisé dans un « bandeau d'évaluation » présenté ci-dessous.

Le jury rappelle que les champs de questionnement et la grille d'évaluation relèvent de choix réalisés pour la session 2022. Chaque année, le jury est souverain pour adapter tout ou partie de ces documents d'appui dans la limite du respect du programme de l'épreuve.

3.3 Bandeau d'évaluation de l'épreuve

Points /14	Temps 1 2 3 et 4 Le face à face pédagogique avec les élèves Concevoir et intervenir pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement	Temps 5 et 6 : Les enjeux de l'EPS et le système éducatif Témoigner d'une réflexion sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours	Points /6
	Éduquer <ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalise les enjeux de la discipline - Fait apprendre tous les élèves de la classe, - Inscrit son action dans le parcours de formation des élèves. 	Rayonner <ul style="list-style-type: none"> - Se projette avec lucidité au regard de son expérience (conscient des voies de progrès) - Fait vivre les enjeux de l'EPS pour transmettre les valeurs de la République - Inscrit son action au sein de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire parents, partenaires) 	
	Enseigner <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit, organise et régule les mises en œuvre pour faire apprendre - Prend en compte différents profils d'élèves identifiés dans le dossier - Articule les dimensions motrices et non motrices. 	Agir <ul style="list-style-type: none"> - Opère des liens entre son parcours précédent et le métier d'enseignant - Opérationnalise les enjeux de l'EPS et/ou les valeurs de la République - Inscrit son action au sein d'une équipe pédagogique 	
	Formaliser <ul style="list-style-type: none"> - Planifie et annonce des objectifs, - Propose des mises en œuvre, pour la classe du dossier - Juxtapose les dimensions motrices et non motrices 	Identifier <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les compétences professionnelles développées lors de son parcours - Identifie les enjeux de la discipline - Identifie différents partenaires 	
	Animer <ul style="list-style-type: none"> - Proposition se limitant à une mise en situation des élèves, autour de l'APSA, sans lien avec le dossier 	Évoquer <ul style="list-style-type: none"> - Évoque de façon réductrice son expérience professionnelle - Évoque partiellement les enjeux de la discipline - Agit seul dans sa classe 	

4. Les conseils aux candidats pour la session 2023

Le jury tient à partager quelques conseils méthodologiques liés aux différents temps de l'épreuve.

4.1 Le temps de préparation

4.1.1 Pour choisir le sujet

Le jury recommande de sortir des a priori. Le choix peut se faire par l'APSA ou par le contexte. Le visionnement des vidéos peut aider à ce choix.

4.1.2 Pour extraire des éléments prioritaires

Du dossier papier :

- Privilégier une lecture qui commence par la classe pour constituer un filtre
- Extraire un axe qui traverse plusieurs éléments du dossier
- S'approprier les profils présentés pour réaliser une lecture orientée de la vidéo
- Repérer la démarche établie lors des leçons précédentes
- Intégrer la structure de la leçon pour mieux observer la vidéo

De la vidéo :

- Utiliser des indicateurs observables dans les APSA
- Caractériser les différents profils moteurs, méthodologiques et sociaux
- Repérer des élèves caractéristiques de chaque profil
- Analyser la motricité pour déterminer des besoins prioritaires
- Émettre des hypothèses de transformations
- Relever des éléments de la démarche d'enseignement

4.1.3 Pour déterminer des arguments concernant le choix de l'axe prioritaire

- Avoir un regard croisé entre le dossier et la vidéo pour confirmer la pertinence d'un choix d'axe prioritaire
- Articuler les transformations motrices visées avec l'axe prioritaire choisi

4.1.4 Pour concevoir la situation d'enseignement

La prise en compte du contexte singulier :

- S'appuyer sur ce que savent déjà faire les élèves dans diverses dimensions (motrices, méthodologiques, sociales)
- Déterminer les besoins prioritaires des profils analysés
- Choisir une stratégie d'enseignement adaptée au contexte et à l'axe prioritaire

Les « incontournables » d'une situation d'enseignement :

- Un objectif de transformation précis et adapté aux besoins des élèves
- Des contenus d'enseignement (moteurs, méthodologiques et sociaux) qui permettent de transformer les élèves
- Des contenus différenciés et adaptés aux profils identifiés
- Des formes de groupement au service de l'objectif visé
- Des critères de réussite exploitables par les élèves et l'enseignant
- La place de l'enseignant : interactions, guidage, régulations

4.2 Le temps de l'épreuve (exposé et entretien)

4.2.1 Dans l'attitude et la communication

- Adopter une posture dynamique (communication verbale et non verbale) et un langage soutenu
- Moduler le débit de parole, notamment en étant posé dans les moments clés de l'exposé : axe prioritaire retenu, objectif de la leçon, formalisation de contenus d'enseignement...
- Utiliser des supports de communication à destination du jury (axe prioritaire et ses déterminants, schéma de la situation d'enseignement, fiche d'observation et/ou d'évaluation...)
- Être à l'écoute du jury pour bien comprendre les questions et construire ses réponses
- Répondre avec clarté et concision
- Justifier et argumenter ses choix dans la mesure où aucune réponse prédéfinie n'est attendue
- Envisager des alternatives ou réajuster sa proposition au regard du questionnement

4.2.2 Pour l'exposé

- Alternier les temps de description, d'explication, de justification au cours de l'exposé
- Présenter la situation d'enseignement suffisamment tôt dans l'exposé
- Faire vivre la situation d'enseignement : interagir avec les élèves, guider les apprentissages, remédier aux difficultés...

4.2.3 Pour le questionnement du jury

- Se préparer à partir des différents champs de questionnement
- Anticiper les questions possibles en s'appuyant sur les éléments clés du dossier de présentation
- Avoir réfléchi sur sa propre conception de l'EPS

4.3 Pour la rédaction du rapport d'activité

Le jury n'a pas d'attentes spécifiques. Ce document écrit n'est pas évalué. Quelques conseils peuvent cependant être formulés :

- Dégager les compétences professionnelles acquises à partir de ses expériences professionnelles et personnelles les plus significatives
- Repérer les compétences qui peuvent être réinvesties dans le métier d'enseignant d'EPS
- Définir des besoins de formation en lien avec le référentiel de compétences professionnelles
- Faire émerger des valeurs qui traduisent la conception personnelle de l'EPS
- Rester authentique dans ce document qui servira de support au questionnement

4.4 Quelques conseils généraux

L'épreuve orale du CAPEPS interne et du CAER EPS nécessite un véritable investissement dans sa préparation. Elle doit s'appuyer sur une connaissance réelle (et non uniquement théorique) des élèves (de différents niveaux de scolarité) en activité. Ainsi il est conseillé aux candidats, pour se former, d'observer des leçons prenant appui sur les APSA du programme du concours, dans des contextes scolaires différents.

L'évolution de l'épreuve depuis cette session 2022 permet à tout candidat un choix entre deux APSA (dans deux contextes différents) qui ne relève pas systématiquement d'un même champ d'apprentissage. L'ensemble des activités du programme doit donc être étudié.

Enfin, il est rappelé aux candidats que les textes officiels parus après la date limite d'inscription au concours ne sont pas support d'interrogation.

Répartition des notes

